

SV



PRÉFETE
DU LOIRET

Liberté
Égalité
Fraternité



dossier n° PC 045 220 22 N0002

date de dépôt : 28 octobre 2022

demandeur : SAS NANCRA Y ENERGIE
SOLAIRE, représenté par Monsieur
GERVAIS THIERRY

pour : centrale solaire et bâtiments

adresse terrain : Lieu-dit Les Sablières, à
Nancray-sur-Rimarde (45340)

Direction Départementale des Territoires
SUADT / Pôle Urbanisme
131, Faubourg Bannier
45042 ORLÉANS

Direction Régionale des Affaires
Culturelles Centre
Service Régional de l'Archéologie
6 rue de la Manufacture
45043 ORLÉANS Cedex

Affaire suivie par :
Guillaume LEMAIRE

Tél. Montargis : 02 38 28 30 65

Tél. Orléans : 02 38 52 48 07

guillaume.lemaire@loiret.gouv.fr

**CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTÉRESSÉES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une Clé USB pour le dossier relatif à la demande susvisée.

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

Fait, le 15 décembre 2022

L'instructeur,

Guillaume LEMAIRE



Préfecture de la région Centre Val-de-Loire
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
courriel : secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Orléans, le

- 3 JAN. 2023

Le présent dossier ne fera pas l'objet de prescriptions archéologiques en application du Code du patrimoine - Livre V (Archéologie).

Pour la Préfète de région et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie

Christian VERJUX